



Rapport d'Orientation

Année 2017

Constance de SINETY

Présidente de l'Adapei d'Indre-et-Loire

Mesdames, Messieurs, Chers Parents, Chers Amis,

Avant de vous présenter le rapport d'orientation de l'Association, et comme il est de tradition, je vous invite à tourner nos pensées vers ceux qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée Générale et que l'Adapei avait accompagnés dans ses établissements :

Jean-François LECHARPENTIER

Robert FERRAND

Grégory MAUCHIEN

Jeanine CHICAULT

Dominique LANCHAIS

Tous faisaient partie de notre grande famille et resteront pour toujours dans notre mémoire et dans nos cœurs.

De la même manière, je voudrais manifester toute notre sympathie aux membres de l'Association qui ont perdu récemment un être cher.

Après la présentation du rapport d'activité des établissements par M. Yves HODIMONT, Directeur Général, et celle du rapport d'activité de l'Association, il m'appartient de définir quelles seront nos priorités pour demain.

Mais tout d'abord, je voudrais une fois encore insister sur la spécificité de notre Association qui réside dans sa vocation parentale. En effet, nous sommes tous parents ou amis de personnes en situation de handicap. Faut-il rappeler d'ailleurs que ce sont des parents, confrontés au handicap au sein de leurs familles qui ont, il y a 60 ans déjà, œuvré pour assurer eux-mêmes l'éducation et le devenir de leurs enfants ?

Cette particularité me semble être gage de la qualité de l'accompagnement que nous voulons pour les personnes que nous accueillons et de l'attachement aux valeurs que nous portons.

Pour accomplir nos missions, je mesure combien le concours de tous les professionnels qui nous entourent est une condition essentielle et je voudrais leur témoigner à nouveau toute notre reconnaissance pour le savoir-faire, le dévouement et la disponibilité dont ils font

preuve quotidiennement, dans un contexte qui s'avère de plus en plus difficile. J'ai pu, en effet, prendre conscience, au cours de ces trois dernières années, de la professionnalisation croissante de notre secteur, évolution qui exige de nous, administrateurs bénévoles, de devoir nous appuyer sur leurs compétences.

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater au cours de cette Assemblée Générale, il est de plus en plus difficile de susciter des engagements au sein de notre Conseil d'Administration, comme, du reste, dans tous les secteurs associatifs, d'autant plus que nous sommes pour la plupart d'entre nous, accaparés par nos activités professionnelles. Aussi, l'implication des membres du siège est-elle toujours précieuse et, comme par le passé, nous avons pu compter, cette année encore, sur l'engagement et le soutien sans faille de M. Yves HODIMONT, assisté par Mme Catherine DELAVICTOIRE, et de tout le personnel de la Direction Générale avec lequel j'ai toujours autant de plaisir à travailler grâce à leur disponibilité, leur professionnalisme et la bienveillance dont il font preuve envers nous tous.

Comme cela vous a été exposé lors de la présentation du Projet associatif, la volonté de développer le nombre d'adhérents est plus que jamais pour nous un véritable enjeu, puisqu'il s'agit de garantir la vitalité et l'influence de notre mouvement. Passer d'une forme de consumérisme à un militantisme retrouvé apporterait une vraie plus-value aux personnes que nous accompagnons comme à leurs familles.

En effet, le militantisme, symbole du partage des valeurs qui nous animent, est une garantie de pérennisation de notre Association, puisque nous tenons notre force du nombre de nos adhérents, parents ou amis, ou simples sympathisants. C'est grâce à cette force que nous pourrions continuer à mobiliser et à convaincre afin d'assurer durablement un avenir meilleur à nos enfants.

Une étude sur les adhésions, réalisée par un administrateur, M. Serge BOIVIN, a été une aide précieuse pour nous permettre de tenter de comprendre notre déficit d'adhérents et envisager les actions qui pourraient être menées, tant auprès des familles que des amis des personnes handicapées pour améliorer sensiblement cette situation.

Dans cette perspective, il nous faut renforcer notre communication associative et, dans ce but,

nous désignerons une personne ressource au siège pour œuvrer en complémentarité avec la Commission communication. De même, nous devons valoriser l'accueil et l'information des familles lors de l'admission de leurs proches dans nos services ou établissements et poursuivre l'ouverture de l'Association en direction des amis.

Pour cela, nous avons besoin de vous tous afin de promouvoir nos projets et nos actions dans votre entourage. Aussi, n'hésitez pas à rejoindre notre mouvement, et pourquoi pas le Conseil d'Administration, ou encore nos commissions associatives dont la plupart sont ouvertes aux adhérents, même s'ils n'ont pas la qualité d'administrateur.

Cette année, ces commissions, dont vous trouverez la liste dans notre Projet associatif, ont été réactivées, et plusieurs comités de pilotage mis en place. N'hésitez pas là encore à vous faire connaître.

Nous encourageons également le bénévolat au sein des établissements et services mais aussi au niveau associatif. À cette fin, nous avons élaboré une chartre du bénévolat qui sera prochainement diffusée.

C'est parce qu'il nous tient à cœur que chacune des personnes que nous accompagnons puissent construire un projet de vie harmonieux et bénéficier d'une autonomie accrue, que je vous propose les actions prioritaires suivantes :

➤ **Le vieillissement**

Une fois encore, le vieillissement reste au cœur de nos préoccupations et il peut sembler contradictoire de l'évoquer à nouveau dans un rapport d'orientation qui se veut tourné vers l'avenir. Pour autant, ce serait faire preuve d'angélisme que de croire qu'il suffit d'avoir mis cette question en tête de nos priorités durant un an ou deux pour qu'elle ait reçu une réponse satisfaisante.

Il est évident, face au retard accumulé par notre société depuis des décennies quant à la prise en charge du vieillissement des personnes handicapées, qu'il nous faudra des années pour pouvoir accueillir nos proches handicapés vieillissants dans des conditions répondant à leur

situation. En fait, il semble que la société française n'ait pas pris conscience de l'allongement de la durée de vie des personnes handicapées. N'est-ce pas là une discrimination de plus.... ?

Aujourd'hui, en France, ce sont encore 30 000 personnes d'âge avancé en situation de handicap intellectuel qui n'ont pas de réponse adaptée à leurs besoins d'accompagnement. Cela dit, nous ne sommes pas restés inactifs et nous devons continuer à convaincre les politiques départementales, régionales, nationales, de la nécessité de créer des places et des dispositifs adaptés aux personnes handicapées intellectuelles avancées en âge.

C'est dans cet esprit que, localement, nous allons mettre en place un COPIL (Comité de pilotage) associant des administrateurs, des Directeurs et personnels des Pôles Habitat, Soins et Travail, qui aura pour mission d'évaluer les besoins, de définir la classe d'âge et la répartition géographique des personnes concernées.

Ce travail nous permettra de porter nos projets de création d'établissements d'accueil spécialisés pour personnes vieillissantes et de services d'accompagnement à domicile (SAMSAH, SAVS), puisqu'en définitive, nous n'attendons plus que l'accord des politiques et le financement adéquat pour que les projets que nous avons d'ores et déjà préparés puissent se concrétiser.

➤ **L'habitat**

Plus que jamais, cette année, nous nous trouvons confrontés à des difficultés liées à l'absence de solutions de logement adapté à proposer aux personnes accueillies.

Le constat est le suivant :

- de jeunes adultes ayant atteint l'âge de 20 ans (appelés dans le médico-social les «Amendements Creton») sont maintenus en IME alors qu'ils ont une orientation ESAT, structures qu'ils ne peuvent intégrer du fait de l'absence de place en Foyer d'hébergement.
- d'autres « Cretons » sont en attente d'une entrée en Foyer de vie mais faute de place, sont maintenus en IME.

Par voie de conséquence, de jeunes enfants qui devraient trouver places en IME restent à domicile, sans parfois aucune prise en charge.

- des adultes orientés ESAT rencontrent la même problématique due également à cette absence d'hébergement.
- des adultes en Foyer de vie ou en Foyer d'hébergement bénéficient parfois d'une autre orientation mais, faute de logement adapté, sont maintenus sur ces foyers.

Ils occupent ainsi les places qui pourraient être libérés pour les « Cretons », lesquels eux-mêmes occupent des places qui devraient, elles, bénéficier aux jeunes enfants.

Ce bref rappel permet de mieux prendre la mesure de l'enjeu de la création de logement et de structures adaptés.

Au-delà de la notion de logement, il convient, du reste, de parler plus largement « d'habitat » puisqu'il faut prendre en considération l'environnement et l'inclusion dans la cité. Or, à l'évidence, une personne bénéficiant d'un logement en milieu rural n'aura pas les mêmes aspirations ni les mêmes pratiques culturelles qu'une autre hébergée en centre-ville.

Nous devons donc déterminer précisément les besoins de chacun, comme nous le faisons maintenant depuis nombre d'années à travers notamment, l'établissement du projet personnalisé, et ainsi être en mesure de proposer un panel de solutions adaptées.

J'avais déjà exposé, l'année dernière, l'exploration de nouvelles formes d'habitat à laquelle nous nous étions livrés, initiative qui avait permis d'identifier toute une palette de projets ou de réalisations allant du domicile individuel jusqu'à l'hébergement collectif. Je rappelle qu'entre ces deux types d'habitat, on pouvait trouver des formules les plus variées, aux appellations diverses : l'appartement partagé, l'appartement d'apprentissage et d'entraînement à l'autonomie, l'accueil familial, les appartements regroupés au sein d'un ensemble immobilier, la résidence-services, les appartements éclatés autour d'un foyer de vie, le domicile collectif, etc.

Nous devons encore approfondir cette réflexion et pour cela nous renforcerons notre collaboration avec les bailleurs sociaux mais aussi avec les collectivités locales et les organismes en charge de l'action sociale.

Pour l'heure et pour continuer à répondre à l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap, nous devons poursuivre la réalisation de nos projets, dont la liste n'est pas exhaustive :

- obtention de l'accord du Département sur la faisabilité du projet porté en partenariat avec Val Touraine Habitat sur la réhabilitation de la gendarmerie de Loches afin de créer des logements destinés tant à des travailleurs d'ESAT qu'à des personnes handicapées vieillissantes ;
- assurer à très bref délai le relogement des 24 usagers du Foyer Beausite à Tours ;
- poursuivre activement avec Touraine Logement la construction de 26 logements sur le site du futur éco-quartier de Chambray les Tours.

Je remercie à nouveau la Direction générale et le Directeur du Pôle habitat et son équipe pour leur engagement sur l'ensemble de ces opérations.

➤ **L'ouverture de nouvelles places**

En 2015 déjà, je citais Christel Prado, alors présidente de l'UNAPEI : « *Le mot place aura sa place tant que nos enfants n'auront pas de place dans notre société et que nous ne pourrons pas envisager leur parcours* ».

L'an passé, je concluais mon rapport d'orientation en martelant que la création d'établissements sur notre département était une priorité, **notre priorité**.

Cette année, je le dis haut et fort, et c'est le message que je porterai avec la plus grande détermination auprès de nos partenaires et financeurs, la création de places n'est plus une priorité, mais une URGENCE absolue devenue aujourd'hui vitale.

Comment nommer autrement ces situations humainement dramatiques qui obligent très souvent un des parents à arrêter de travailler pour s'occuper à la maison de leur enfant, parfois tout au long de leur vie ? Ces parents qui n'aspiraient qu'à être parents deviennent malgré eux des aidants.

Quel autre qualificatif employer lorsque, l'année passée, plus de 6 500 personnes handicapées intellectuelles ont rejoint par bus entier des établissements en Belgique ?

Avec l'espoir de pouvoir enrayer cette situation, nous avons la volonté de renforcer les coopérations associatives, de développer les projets collaboratifs que nous formaliserons par des conventions, prioritairement dans les domaines de l'inclusion scolaire et périscolaire des jeunes, le développement de réponses appropriées en faveur des personnes porteuses de troubles du spectre autistique, l'accessibilité, l'accès aux soins et à la culture et enfin la recherche.

Nous poursuivrons notre engagement dans les champs politique, économique et social et, pour ce faire, nous allons précisément identifier les instances ou organismes justifiant une représentation de l'Adapei, afin de pouvoir les investir.

A cette fin des délégations seront mise en place.

Il ne vous a pas échappé que notre tout nouveau gouvernement compte faire du handicap une cause nationale et que Mme Sophie CLUZEL, issue du monde associatif et mère d'une jeune fille trisomique a été nommée Secrétaire d'Etat en charge du handicap.

J'ai écouté attentivement son discours lors du congrès de l'Unapei il y a 10 jours et j'ai pu constater, à cette occasion, qu'elle connaissait parfaitement les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, étant observé qu'elle a elle-même été administratrice de l'Unapei de 2011 à 2013.

Sur le plan local, nous avons, autant que possible, rencontré les candidats aux élections législatives et leur avons fait part de nos revendications.

C'est dire qu'au soutien de la cause qui est la nôtre, que nous ne manquerons pas de saisir les opportunités qui pourraient s'offrir à nous du fait du nouveau contexte politique qui semble, je reste bien sûr très prudente, nous être favorable.

En guise de conclusion, je forme le vœu que nos réalisations soient à la hauteur de nos ambitions, ambitions matérialisées par les projets déclinés ce soir, tant dans ce rapport d'orientation que dans notre Projet associatif rénové, démarche qui a grandement mobilisé nombre d'entre nous et dans laquelle nous nous plaçons beaucoup d'espoir.

Je vous remercie de votre écoute.